

**BESOIN DE RIEN CONNECTE-TOI!!!
PÉAGE EN FLUX LIBRE C'EST FACIILE
ET SOUS 72H ON PAYE
SUR SANEF.COM**

A14 : MI-JUIN 2024

A13 : MI-DÉCEMBRE 2024

Les autoroutes A13/A14 de l'axe Paris-Normandie passent progressivement au péage en flux libre. Plus besoin de s'arrêter !



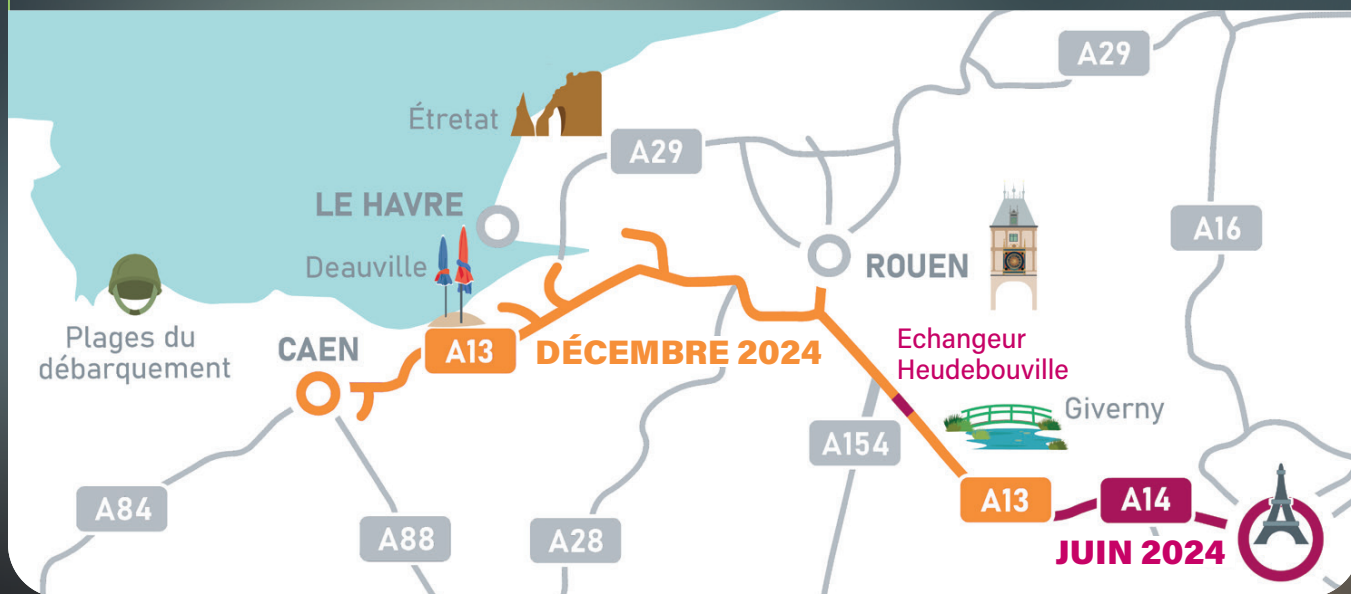
**POUR RÉGLER VOTRE
PÉAGE APRÈS VOTRE
TRAJET.**

**DÉCOUVREZ TOUTES LES
MODALITÉS DE PAIEMENT
SUR SANEF.COM**

LE PÉAGE EN FLUX LIBRE SUR L'AXE PARIS-NORMANDIE.

Sur les autoroutes de l'axe Paris-Normandie, les barrières de péage classiques sont remplacées par des portiques à détection automatique. Ainsi, plus besoin de vous arrêter, vous payez après votre trajet.

QUELLES SONT LES AUTOROUTES CONCERNÉES ?



COMMENT RÉGLER VOS PÉAGES ?



TÉLÉPÉAGE

Avec un badge bien fixé, rien ne change pour vous !



EN LIGNE SUR SANEF.COM

Dans les 72H après chaque trajet ou automatiquement en créant votre compte.



EN POINT DE VENTE

Dans les 72H après chaque trajet chez un buraliste du réseau Nirio.

COMMENT NE PAS OUBLIER DE PAYER ?



En optant pour la solution
TÉLÉPÉAGE.

OU

**SUR SANEF.COM,
EN ACTIVANT LES SERVICES
GRATUITS :**

- de paiement automatique,
- de notification envoyée après chaque passage.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Société des Autoroutes Paris Normandie (S.A.P.N.), une filiale de la société SANEF. Siège social : 30 boulevard Gallieni - 92130 Issy-les-Moulineaux. S.A. au capital social de 14 000 000 €. 632 054 029 R.C.S Nanterre. N° TVA intracommunautaire: FR85 632 054 029. Code APE: 52.21Z. Crédit photo: AdobeStock. Imprimeur: Bréard & Associée.

Flashez
pour en
savoir plus.



LE NON-PAIEMENT DU PÉAGE CONSTITUE UNE INFRACTION AU CODE DE LA ROUTE. UN OUBLI VOUS EXPOSE À UNE AMENDE.